ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL ParisEstMarne&Bois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Séance du 29 mars 2016

16-33

Objet: Modalités de représentations des commissions thématiques du Conseil de territoire

Le Conseil de Territoire de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Champigny-sur-Marne, le 29 mars 2016 à 18h00, sous la présidence de Jacques JP MARTIN, Président.

PRESENTS:

- ADENOT Dominique - CIPRIANO Philippe - LAMBERT Gérard - ADOMO Caroline - CLODONG Nicolas - LE BIDEAU Dominique - AMAR Sophie - COCQ François - LE GUILLOU Patrick - AVOGNON ZONON Clémence - DALLEAU Isabelle - LEBEAU Pierre - DELECROIX Pierre-Michel
- DOSNE Olivier
- DRAI Carole
- DUVAUDIER Michel
- FACCHINI Monique - BARNOYER Thierry - LIBERT-ALBANEL Charlotte - BEAUDOUIN Patrick - LOUVIGNÉ Robin - BEGAT Jean-Philippe - MAFFRE-SABATIER Anne-Marie - BENISTI Jacques Alain - MARTIN Jacques J.P. - BENSOUSSAN Éric - MEDINA Marc - FAUTRE Christian
- BRETILLON Jean-Marie - FENASSE Delphine
- CADEDDU Jean-Luc - GAILHAC Benoît
- CAILLEREZ Adrien - CAMPON ST - OUDINET Michel - PANNETIER Gilles - PARRAIN Mary France - PASTERNAK Jean-Jacques - CAMPOS BRETILLON Caroline - GAUTRAIS Jean-Philippe - PETTENI Henri - CANALES Chantal - GICQUEL Hervé - PINEL Vincent - CAPITANIO Olivier - GRESSIER Jean-Jacques - RASETTI Christine - CAPORAL Chrysis - HERBERT Delphine - SEMO Igor - CARPENTIER Agnès HERBILLON Michel - SPILBAUER Jean-Pierre - CARTIGNY Pierre - HOUDOT Florence - TOLLARD Virginie - CERCLEY Nicole - JEANNE Laurent - TRICOCHE Annie - CHAMBRE MARTIN Brigitte - KARACA Sengul - VISCARDI Jacqueline - CHARDIN Sylvie - KENNEDY Marie - VOGUET Jean-François - CHAULIEU Stéphane - LACHELACHE Nassim - ZELIOLI Valérie

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES:

- CHETARD Catherine

- Madame TRIMBACH Pascale a donné pouvoir à Monsieur MEDINA Marc,
- Monsieur PIO Régis a donné pouvoir à Monsieur LACHELACHE Nassim,
- Madame CHABOT Sabine a donné pouvoir à BERRIOS Sylvain,
- Madame CROCHETON Florence a donné pouvoir à BEAUDOUIN Patrick,
- Monsieur ROESCH Germain a donné pouvoir à Madame CARPENTIER Agnès,

- LAFON Laurent

- Madame DE FONTAINE VIVE -CURTAZ Marie-Laure a donné pouvoir à CLODONG Nicolas,
- Monsieur GUIGNARD Jean-Jacques a donné pouvoir à Monsieur LAMBERT Gérard,
- Madame RYNINE Christine a donné pouvoir à Monsieur PASTERNAK Jean-Jacques,
- Monsieur PAVIE Alain a donné pouvoir à Madame CANALES Chantal,
- Madame MARTINEAU Pascale a donné pouvoir à Monsieur CADEDDU Jean-Luc,
- Monsieur CHARBONNEL Michèle a donné pouvoir à Monsieur CAPITANIO Olivier,
- Monsieur CAMBON Christian a donné pouvoir à Monsieur SEMO Igor,
- Madame ROYER Christel a donné pouvoir à Monsieur CARTIGNY Pierre,
- Monsieur RISPAL Yoann a donné pouvoir à Monsieur GAUTRAIS Jean-Philippe,
- Madame PRIMEVERT Catherine a donné pouvoir à Monsieur BARNOYER Thierry,
- Monsieur CARREZ Gilles a donné pouvoir à Madame HOUDOT Florence, Accusé de réception en préfecture Monsieur DEGRASSAT Alain a donné pouvoir à Monsieur MARTIN 45911-239400078-20160329-16-33-DE
- Madame TRICOT-DEVERT Sylvie a donné pouvoir à Monsieur VOG DETÉ pentélétranspoission: 04/04/2016

Date de réception préfecture : 04/04/2016

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame CANALES Chantal

« Le Président du Conseil de territoire certifie que la convocation du Conseil de territoire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du siège du Conseil de territoire ParisEstMarne&Bois, conformément aux articles L.5211-11 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales »

CONSEIL DE TERRITOIRE

SEANCE DU 29 MARS 2016

OBJET : Modalités de représentations des commissions thématiques du Conseil de territoire

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-22,

VU la loi °2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république et notamment son article 59,

VU la création, dans le périmètre de la métropole du Grand Paris, d'établissements publics de coopération intercommunale dénommés « Etablissements Publics Territoriaux »,

VU le décret n°2015-1663 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial T10 dont le siège est à Champigny-sur-Marne,

VU la délibération n°16-12 du 08 février 2016 décidant la création de six commissions thématiques au sein de l'établissement public territorial T 10,

CONSIDERANT la création des six commissions thématiques suivantes :

- Commission n°1: Urbanisme, Aménagement, politique de la ville, action sociale et insertion et politique de l'habitat;
- Commission n°2: Développement économique, innovation, les CDT;
- Commission n°3 : Environnement, Ecologie Urbaine, Collecte, traitement et valorisation des déchets, Plan Climat-Energie, Marne en partage, Eau, Assainissement ;
- Commission n°4: Mobilité, Déplacements, Transports Urbains;
- Commission n°5: Finances, les subventions, les relations extérieures (collectivité, Etat, Europe);
- Commission n°6: Tourisme, culture, sport et patrimoine,

CONSIDERANT que ces commissions sont chargées de donner un avis sur les différentes propositions d'optimisation de fonctionnement du domaine concerné qui leurs sont proposés par les services et que c'est un lieu d'informations des élus et d'échanges permettant de s'approprier le fonctionnement de l'établissement.

DELIBERE,

Nombre de votants: 89

Votre contre : 0 Vote pour : 86 Absentions : 3

DECIDE de fixer la composition de ces commissions de la manière suivante :

- 20 conseillers de territoire;
- le Président du territoire ;
- le ou les vice-Présidents dont la délégation s'inscrit dans les thématiques des commissions.

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial Paris Est Marne & Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun

Accusé de réception en préfecture 094-249400078-20160329-16-33-DE Date de télétransmission : 04/04/2016 Date de réception préfecture : 04/04/2016

Jacques JP MARTIN

e Président,